ÉCONOMIE & ENTREPRISE

Macron veut freiner l'essor de l'éolien terrestre

Le gouvernement souhaite durcir les conditions d'autorisation de parcs pour améliorer leur acceptabilité

n vent mauvais souf-flet-til sur l'éolien ter-sertre? Après avoir en-couragé pendant deux ans son développement, l'exécutif amore un changement de cap qui ravit les opposants et provoque l'inquiétude de la filière. C'est Emmanuel Macre même qui a ph

ravit les opposants et provoque l'inquiètude de la filière. C'est Emmanuel Macron luimème qui a planté la prenuire graine de cette nouvelle donne, le 14 janvier, à Pau. Lors d'une table ronde sur le thème de « l'écologie dans nos territoires », le président de la République avait appelé à être « lucide» en affirmant que « la capacité à développer massivement l'éolien est réduite. « Le denement s'affaiblir dans notre pays », expliquait-il, avant d'ajouter que « de plus en plus de gens ne veulent plus voir déolien près de chez eux, considèrent que leur paysage est dégradé».

sage est dégradé».

Quelques jours plus tard, dans un entretien dans le Monde du 21 janvier, Elisabeth Borne déclarait que «le développement de l'éoliem et très mal réport en Ferneau. lien est très mal réparti en France ». « Cela s'est fait de façon anarchi-que, et on a des territoires dans lesquels il y a une saturation, y com pris visuelle », soulignait la minis-tre de la transition écologique et solidaire, rompant ainsi avec le discours très enthousiaste sur l'éolien de ses prédécesseurs Nico-las Hulot et François de Rugy. Le 18 février, auditionnée au Sénat, elle précise sa pensée, dénonçant la «covisibilité avec des monuments historiques» et «une situa tion d'encerclement autour de cer tains bourgs qui est absolument in-supportable », plaidant pour un «développement harmonieux».

supportable», plaidant pour un «developpement harmonieux».

«Le message des anti-éolien a été entendu par le chef de l'Etat, il a reçu beaucoup de messages à ce sujet, il faut qu'on soit vigilants», décrypte une source élyséenne, qui souligne que la relation avec les Français ruraux est une priorité de la deuxième partie du mandat, et résume: «Emmanuel Macron ne veut pas pourrir la vie de nos concitoyens, il sent que ça monte en milieu rural.»

«Le président veut changre de politique. Il a pris conscience qu'il ne pouvait pas avoir l'image de celui qui a détruit les paysages de la France», se réjouit Jean-Louis Butré, président de la Fédération environnement durable (FED), l'une des principales associations antiéolien. Mais M. Butré reste



prudent sur les conséquences de ce revirement. « Elisabeth Borne a suivi le président, mais son minis-tère peine à appliquer les nouvelles consignes », déplore-t-il.

«Mieux répartir»

Au ministère de la transition écologique et solidaire, on assure que la ministre assume pleinement cette «inflexion politique»: «On ne va pas faire de l'écologie contre les gens», note-t-on, tout en précisant: «Il ne s'agit pas d'arrète, il s'agit de mieux répartir.» D'ailleurs, l'exécutif entend développer massivement l'éolien en mer. Ce virage sur l'aile, concernant l'éolien terrestre, est une rupture nette avec les positionnements précédents du gouvernent. M-Hulot, François de Rugy et l'ex-secrétaire d'Etat à la transition écologique et solidaire Sébas-Au ministère de la transition

tien Lecornu ont activement sou tien Lecornu ont activement sou-tenu le développement de l'éolien, notamment en limitant les re-cours juridiques possibles contre l'installation de nouveaux parcs. A l'inverse, M^{me} Borne insiste

l'installation de nouveaux parcs.
A l'inverse, M^{me} Borne insiste sur la question de l'acceptabilité de l'éotien. Elle souligne que la moitié de la puissance installée est située dans deux régions, les Hauts-de-France et le Grand-Est, alors que certaines régions comptent très peu de parcs.
Pourtant le même gouvernement vient d'adopter une politique énergétique qui mise sur un développement massif de l'éolien.
La programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), la feuille de route de la France pour les dix prochaines années, prévoit de doubler la puissance installée des éoliennes terrestres dans le pays. L'exécutif veut ainsi «faire

La relation avec les Français ruraux est une priorité de la deuxième partie du mandat du président de la République

passer le parc éolien de 8 000 mâts

passer le parc éolien de 8 000 mâts fin 2018 à environ 14 500 en 2028, soit une augmentation de 6500 mâts », note le document. Ce secteur s'est fortement développé dans l'Hexagone ces dernières années, mais bien moins que dans d'autres pays européens – les parcs éoliens ont couvert en 2019 environ 6 % de la production élec-

trique. La France est d'ailleurs l'un des plus mauvais élèves au niveau du Vieux Continent dans l'atteinte de ses obiectifs en matière d'énergies renouvelables. Le ministère se défend de toute

intention de revoir à la baisse ces objectifs, mais entend durcir la rè-glementation. Il envisage un pa-nel de mesures, dont un système de bonus-malus, pour favoriser l'installation dans certains terri-toires, et prépare une circulaire à destination des préfets pour les inciter à prendre en compte «l'in-sertion paysagère», «Il faut qu'on rouve un autre chemin pour arri-ver à notre objectif, qui lui ne bouge pas », assure-t-on au ministère. «Nous sommes d'accord sur le problème de la répartition sur le territoire, et nous avons déjà for-mulé des propositions », rap-pelle Jean-Louis Bal, le président objectifs, mais entend durcir la ré-

du Syndicat des énergies renou velables (SER), «Mais on est très surpris des propos de la ministre, d'autant que le développement de l'éolien se fait déjà avec beaucoup de concertaiton: il y a un arsenal de réglementations, des études d'impact visuel, des études de protection du patrimoine, etc. », souli-gne-t-il. Il déplore que le discours de certains politiques contre l'éolien « a malheureusement fini par porter ses fruits ».

Ainsi, Xavier Bertrand, le président des Hauts-de-France, et Dominique Bussereau, le président de l'Assemblée des départements de France (ADF), ont demandé des velables (SER). «Mais on est très

de l'Assemblée des départements de France (ADF), ont demandé des «moratoires» dans leurs collectivités. Deux élus locaux de poids, qui ont tous les deux quitté le parti Les Républicains, et dont les messages sont bien arrivés à l'Elysée. ■